

## **Une ambition renouvelée pour l'Orchestre de Paris**

**Françoise Nyssen, ministre de la Culture, et Anne Hidalgo, maire de Paris, confient à Laurent Bayle, président de l'Établissement public de la Philharmonie de Paris, la mission de préparer l'intégration de l'Orchestre de Paris au sein de la Philharmonie de Paris.**

En créant l'Orchestre de Paris en 1967, ses pères fondateurs, André Malraux et Marcel Landowski lui ont confié la mission d'être le fer de lance de la vie symphonique française.

Au lendemain de la célébration de ses 50 ans, Françoise Nyssen et Anne Hidalgo ont décidé de donner un élan renouvelé à cette ambition, en faisant pleinement bénéficier l'Orchestre de Paris du contexte dynamique créé par le formidable succès de la Philharmonie de Paris, auquel il a grandement contribué en sa qualité d'orchestre-résident principal.

C'est la raison pour laquelle l'État et la ville de Paris ont décidé de confier à Laurent Bayle la mission de concevoir et de préparer une intégration harmonieuse de l'Orchestre de Paris au sein de l'établissement public de la Cité de la musique - Philharmonie de Paris.

Cette intégration veillera à préserver l'identité de l'Orchestre de Paris ainsi que le lien avec son public fidèle, tout en renforçant ses moyens et son rôle en matière de démocratisation de la culture. Elle devra en outre s'appuyer sur l'excellence de ses musiciens et la place incontournable acquise par la Philharmonie de Paris sur la scène symphonique internationale pour développer encore davantage son rayonnement hors de nos frontières. Elle sera menée dans un esprit de concertation et de dialogue.

Dans le cadre de sa mission, Laurent Bayle aura en outre à accompagner l'Orchestre de Paris pour assurer la succession de Daniel Harding, qui quittera ses fonctions de directeur musical à l'issue de la saison 2018 – 2019.